

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 75 (1978)  
**Heft:** 1-2

**Rubrik:** Compte rendu ; Convocation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Compte rendu

---

## SECTION DE MOUDON

L'assemblée générale était convoquée pour le 3 novembre 1977 à Moudon. Le nouveau président de la section, J.-Cl. Haeren, eut le plaisir d'ouvrir la séance et de saluer notre invité du jour, M. Chammartin, qui, en qualité de juge des concours de ruchers, parla des règlements de cette épreuve qui se déroulera en 1978 dans notre circonscription. La réceptivité de l'auditoire, de même que les questions posées furent des présages d'une bonne participation des apiculteurs de la région ; bravo pour cette saine émulation.

Marcel Charpillod informa l'assemblée que l'état sanitaire de la demi-circonscription de Moudon et Lucens était actuellement bon, 12 ruchers ayant été précédemment traités contre l'accariose. M. Porchet, quant à lui, a signalé avoir détecté deux cas de loque soignés dans l'autre demi-circonscription. Il fut alors naturellement rappelé que la fausse pudeur de l'apiculteur qui craint d'aviser son inspecteur en cas de maladie n'arrange en rien les choses, les traitements adéquats étant connus des seuls spécialistes ; un sérieux contrôle du rucher sera nécessaire au printemps pour déceler des abeilles qui ont de la peine à voler ou qui se traînent sur les planchettes de vol !

Le verre de l'amitié ainsi qu'une discussion prompte et animée clôturèrent l'assemblée.

*Le comité.*

---

# Convocation

---

## SOCIÉTÉ D'APICULTURE « La MENTHUE »

Le comité recommande à ses membres d'assister au cours apicole donné par M. Robert Steiger.

**Sujet :** anatomie et maladies.

**Lundi 6 mars 1978, à 19 h. 30, Hôtel de la Gare, Yvonand.**

A vendre en bloc dans la région de ENGES (NE), altitude 800 m, contrée très mellifère, fleurs et forêt

### **TRÈS BEAU RUCHER PAVILLON**

et très bien entretenu. Système Burki. 15 cadres hausses et doubles comprenant :

20 colonies toutes habitées, jeune reine, race carniolienne, et tout le matériel nécessaire à l'exploitation.

**S'adresser à :**

**M<sup>me</sup> Ch. AUBERT — Rue Combettes 12 — 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.  
Tél. (039) 22 16 70.**